

# Projet de programme Éducation à la sexualité

## 5 mars 2024

- Journée d'étude L'éducation à la sexualité, enseigner et (se) former
- Mercredi 29 mai 2024

Journée organisée en partenariat:

UPEC-Inspé de l'Académie de Créteil - **GR Promouvoir la santé et le développement des compétences psychosociales - approches plurielles**

**Sophie ISELER** - Professeur de SVT - Inspé Créteil – UPEC - Chargée de Mission « Promotion de la santé et développement des compétences psychosociales »

Mission académique Education à la sexualité, pilotée par **Sophie Pons**, IA-IPR SVT, et **Michelle Lorenzi**, ICTR

# Projet de programme Éducation à la sexualité

## 5 mars 2024

### Élaboration d'un programme d'éducation à la sexualité depuis le cours préparatoire jusqu'à la classe terminale

Par lettre de saisine en date du 23 juin 2023, le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse a demandé au Conseil supérieur des programmes (CSP) d'élaborer un programme d'éducation à la sexualité depuis le cours préparatoire jusqu'à la classe terminale.

 [Télécharger la lettre de saisine du 23 juin 2023](#)

 [Consulter la composition du GEPP](#)

 [Télécharger le projet de programme d'éducation à la sexualité](#)

### ➤ Éducation à la sexualité

- École maternelle (cycle 1) et école élémentaire (cycle 2) : **éducation à la vie affective et relationnelle**
- École élémentaire (cycle 3), collège (cycles 3 et 4), lycée : **éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité**

### ➤ **Composition du groupe** (GEPP) chargé de l'élaboration d'un programme d'éducation à la sexualité depuis le cours préparatoire jusqu'à la classe terminale (**Septembre 2023**) – Pilotage IGÉSR

- 18 membres collaborateurs / collaboratrices (CPC, IA-IPR, ICTR, IEN, IGÉSR, médecin praticien hospitalier, PE, P. Biotech., P. EPS, P. L-HG, P. SVT, Sociologue)
- GEPP = Groupe chargé de l'Elaboration d'un Projet de Programme

## Composition du groupe (GEPP) chargé de l'élaboration d'un programme d'éducation à la sexualité depuis le cours préparatoire jusqu'à la classe terminale (**Septembre 2023**) – Pilotage IGÉSR

- **Manuel AGUIAR**, inspecteur de l'éducation nationale, enseignement technique et enseignement général, information et orientation en charge des lycées professionnels – Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées, académie d'Amiens.
- **Yaëlle AMSELLEM-MAINGUY**, sociologue – chargée de recherche à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.
- **Olivier BARBARANT**, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche – Lettres.
- **Émilie BATHIER**, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale – Philosophie, académies de Créteil et d'Orléans-Tours.
- **Oihandi BORDONABA**, professeure des écoles – groupe scolaire Sainte Isaure, Paris.
- **Frank BURBAGE**, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche – Philosophie, copilote du groupe.
- **Sébastien CHANE-LAP**, professeur d'éducation physique et sportive – collège François Villon de Mulhouse, académie de Strasbourg.
- **Laurence COMMUNAL**, professeure agrégée honoraire – Sciences de la vie et de la Terre, académie de Grenoble.
- **Vincent COTTON**, inspecteur de l'éducation nationale – circonscription de Cambrai, académie de Lille.
- **José GABLE**, professeur de lettres-histoire-géographie – lycée professionnel Abbé Grégoire de Paris, académie de Paris.
- **Auréliе GOURMELON**, conseillère pédagogique de circonscription de Malakoff, académie de Versailles.
- **Muriel LATAPIE**, professeure de biotechnologies, génie biologique, option biochimie – lycée René Auffray de Clichy, académie de Versailles.
- **Michelle LORENZI**, infirmière conseillère technique auprès du recteur – académie de Créteil.
- **Sabine MARTIN-TICAUD**, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale – Sciences de la vie et de la Terre, académie d'Aix-Marseille.
- **Caroline MOREAU-FAUVARQUE**, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche – Sciences et technologies du vivant, de la santé et de la Terre, copilote du groupe.
- **Sophie PONS**, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale – Sciences de la vie et de la Terre, académie de Créteil.
- **Alexandra POUGET**, inspectrice de l'éducation nationale – circonscription de Nogent-sur-Marne, académie de Créteil.
- **Nadia VALIN**, médecin praticien hospitalier – Service des maladies infectieuses, Hôpital Saint-Antoine de Paris.

# Consultation nationale sur le projet de programme d'éducation à la sexualité

- Par une **lettre de saisine en date du 23 juin 2023**, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a demandé au Conseil supérieur des programmes (CSP) d'élaborer un projet de **programme d'éducation à la sexualité**, pour une entrée en vigueur à la **rentrée 2024**.
- Le CSP a rendu public le projet de programme le **5 mars 2024**.
- Une consultation sur ce projet de programme est organisée **du 15 avril 2024 au 6 mai 2024**.
- **consultation pour les professionnels de l'éducation**
- Un questionnaire en ligne individuel et anonyme est proposé. Il permet d'interroger :
  - l'approche générale du projet de programmes ;
  - les contenus et thématiques abordées ;
  - la mise en œuvre du programme en classe.
- **Modalités de la consultation pour les familles**
  - La consultation est également proposée aux familles des élèves et à quiconque souhaite donner son avis sur le projet de programme. L'adresse de contact mise à disposition pour transmettre avis et suggestions est : [dgesco.contenus-pedagogiques@education.gouv.fr](mailto:dgesco.contenus-pedagogiques@education.gouv.fr)

# Projet de programme Éducation à la sexualité

5 mars 2024

La **progressivité** ② et la **complémentarité** ③ des enseignements allant de la maternelle à la terminale

L'**unité** ① du programme repose sur **trois axes**, communs à l'ensemble des niveaux et des moments d'enseignement :

Les contenus et les modalités des séances sont adaptés à l'âge et à la maturité des élèves.

éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité

Lycée  
Collège (cycles 3 et 4)  
École élémentaire (cycle 3)

éducation à la vie affective et relationnelle

École élémentaire (cycle 2)  
École maternelle (cycle 1)

**Enjeux éducatifs:**

Lutte contre les discriminations  
Prévention des risques  
Violences sexuelles, consentement  
Santé sexuelle  
Image de soi



# Projet de programme Éducation à la sexualité

## 5 mars 2024

- **Principes, valeurs, finalités**
- **Organisation du programme**
- **Mise en œuvre des enseignements: Interdisciplinarité et collégialité + Cohérence du programme et des enseignements**
- **« À chaque axe sont associées des notions et des compétences, ainsi que des préconisations d'activités. Le programme indique aussi les relations les plus manifestes et les plus pertinentes avec les programmes disciplinaires ainsi qu'avec l'enseignement moral et civique (EMC) et avec l'éducation aux médias et à l'information (EMI). » (p. 6)**
  - **Articulation au programme général**
  - **Tableau synthétique des objets d'étude répartis sur l'ensemble du cycle**
  - **Tableau analytique des objets d'étude avec indication de leurs positions annuelles**

## I – Principes, valeurs, finalités

Définie par le [Code de l'éducation](#)<sup>1</sup> et encadrée par la circulaire [n° 2018-111 du 12-9-2018](#), l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité, se déploie de manière progressive de l'école maternelle jusqu'aux classes du lycée. Du fait de son ampleur, de la richesse de ses enjeux, ainsi que d'un nécessaire ajustement à l'âge des élèves, elle se construit en deux étapes différenciées et complémentaires : une « éducation à la vie affective et relationnelle » pour l'école maternelle (cycle 1) et l'école élémentaire (cycle 2), une « éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité » pour l'école élémentaire (cycle 3), le collège (cycles 3 et 4) et pour le lycée.

Destinée à tous les élèves, encadrée par un programme national, l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité exprime un engagement collectif de la Nation. Elle revêt un caractère obligatoire et elle est mise en œuvre sur l'ensemble du territoire, tant dans les établissements publics que dans les établissements privés sous contrat.

Elle se déploie avec la neutralité et la distance exigées par le principe de laïcité, et actualise dans ses objectifs et dans les activités proposées aux élèves les principes fondateurs de la République et de son École : le respect des élèves, de leur intimité corporelle et psychique, de leur rythme de croissance et de développement, de leurs différences et de leurs singularités ; l'égalité de considération et de dignité ; la vigilance par rapport à toutes les discriminations de sexe, de genre, d'orientation sexuelle.

L'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité contribue notamment à la prévention des violences sexistes ou sexuelles. Elle sensibilise les élèves aux formes de harcèlement ou d'emprise pouvant leur être associées.

Adossée aux savoirs dispensés dès l'école maternelle et élémentaire et jusqu'aux classes de lycée, ainsi qu'aux disciplines qui les sous-tendent, dispensée par des équipes pédagogiques préparées et formées, l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité répond aux missions spécifiques que la Nation confie à l'École, en matière d'instruction, de sensibilisation et de réflexion des élèves.

Elle associe trois champs principaux de connaissance et de pensée : le champ biologique, le champ psychoémotionnel, le champ juridique et social.

Elle s'ordonne selon trois questions suivies et approfondies tout au long de la scolarité : comment vivre et grandir, sereinement, avec son corps ? Comment construire avec les autres des relations respectueuses et s'y épanouir ? Comment trouver sa place dans la société, y devenir une personne libre et responsable ?

L'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité accompagne les élèves dans le développement de leur maturité personnelle et citoyenne. Elle leur permet d'acquérir la part spécifiquement scolaire des compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) qui leur permettent de se situer tant dans la relation à eux-mêmes que dans les relations aux autres et, plus généralement, à l'environnement social : s'approprier, en pensée comme en paroles, les transformations de leur propre corps et celles du corps des autres ; consolider et exercer le sens de l'intime et du respect dû à chacun ; avoir une connaissance précise des droits et des devoirs qui reviennent à chacun en matière de sexualité, dans un environnement social bien maîtrisé<sup>2</sup>.

La sexualité, jointe à la très grande variété des expériences tant sensibles qu'intellectuelles, des plaisirs et des désirs qui lui sont associés, participe de la recherche humaine d'une vie accomplie. Elle requiert un degré de maturité et de

<sup>1</sup> Voir en particulier : l'article L.312-16 du [Code de l'éducation](#) faisant suite à la [loi n°2001-588 du 4 juillet 2001](#) relative à l'interruption volontaire de grossesse (art. 22).

<sup>2</sup> Dans l'ensemble du programme les compétences dites « psychosociales » (CPS) sont déclinées et contextualisées à partir de CPS générales et spécifiques. Pour que le lien se fasse aisément, les tableaux analytiques, niveau par niveau, y renvoient régulièrement. Voir sur ce point l'Annexe 2 de ce projet de programme, p. 62.

responsabilité auquel il s'agit de préparer les élèves, très progressivement et en respectant leur rythme de développement. Et si l'École doit se garder de toute intervention autoritaire ou dogmatique dans la construction de la vie affective et relationnelle – ce qui contreviendrait au respect de la liberté des élèves et de la singularité de leurs parcours de vie – elle est riche d'une culture disciplinaire et interdisciplinaire qui, dispensée avec générosité et justesse, avec pudeur et délicatesse, permet aux élèves de mieux appréhender, connaître et questionner ces dimensions riches et complexes, parfois mystérieuses ou déroutantes, de l'existence. Et, s'il s'agit de transmettre aux élèves en passe de devenir de jeunes adultes les informations indispensables relatives à la sexualité *stricto sensu* (et notamment les instruire de ce qui concerne leur santé et leurs droits en matière de relations, de conduites et de comportements), l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité, ne se réduit pas à cette dimension d'information et de prévention : elle propose aux élèves un parcours progressif de sensibilisation et de culture articulé à un horizon d'épanouissement personnel et interpersonnel.

Une attention particulière est accordée aux élèves en situation de handicap, afin de les inclure dans le travail collectif de sensibilisation et de réflexion.

Parce que son programme associe des champs de sensibilisation, de savoir et de réflexion variés et complémentaires, l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité, requiert au sein de l'École une appropriation et une mise en œuvre résolument interdisciplinaires.

Les professeurs des écoles (pour le 1<sup>er</sup> degré), les professeurs des enseignements disciplinaires et les professeurs documentalistes (au collège et au lycée) en ont la responsabilité principale. Ils en réfléchissent et en organisent collectivement la mise en œuvre sous le pilotage pédagogique des directeurs d'école ou des chefs d'établissement.

Les professionnels de santé et assistants de service social, les conseillers principaux d'éducation, les psychologues de l'Éducation nationale, présents au sein des établissements ou régulièrement associés, y ont aussi toute leur place.

Des partenaires extérieurs ainsi que des associations spécialisées dont les compétences sont dûment reconnues et agréées peuvent, eux aussi, être associés aux équipes de professeurs responsables. L'intervention d'associations agréées et d'institutions partenaires, lorsqu'elle a lieu, est systématiquement anticipée et coordonnée ; elle s'effectue toujours en présence d'un ou de plusieurs professeurs responsables. Les intervenants extérieurs respectent la nature proprement scolaire de cette éducation, sans jamais l'instrumentaliser au profit d'une cause militante ou d'une idéologie.

# Projet de programme Éducation à la sexualité

## 5 mars 2024

éducation à la  
vie affective,  
relationnelle et  
à la sexualité

Deux étapes  
différenciées et  
complémentaires

éducation à la  
vie affective  
et  
relationnelle

### Programme pour le lycée

- Orientations générales
  - Tableau synthétique (axes et objets d'étude) du programme des classes de lycée
  - Tableau analytique (axes, objets d'étude, démarches et activités, articulations aux programmes disciplinaires)
- (Classe → Axes)**

### Programme pour le collège (cycles 3 et 4)

- Orientations principales
  - Tableau synthétique (axes et objets d'étude)
  - Tableau analytique (axes, objets d'étude, démarches et activités, articulations aux programmes disciplinaires)
- (Classe → Axes)**

### Programme pour l'école élémentaire (cycles 2 et 3)

- Orientations générales
- Mode d'emploi du programme
- Tableau synthétique (axes et objets d'étude)
- Tableau analytique (axes, objets d'étude, préconisations de démarches et d'activité, liens avec les champs disciplinaires du programme général) **(Axes → CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2)**

### Programme pour l'école maternelle (cycle 1)

- Articulation au programme général de l'école maternelle
- Tableau synthétique des objets d'étude répartis sur l'ensemble du cycle 1
- Tableau analytique des objets d'étude avec indication de leurs positions annuelles **(Axes → PS – MS – GS)**

**Projet de programme Éducation à la sexualité**  
**5 mars 2024**

## Annexe 1 : Préconisations relatives à la mise en œuvre de l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité

**Préconisation 1 :** au niveau académique, l'ensemble des établissements se voient rappeler l'obligation de mise en œuvre – régulière et complète – de l'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité.

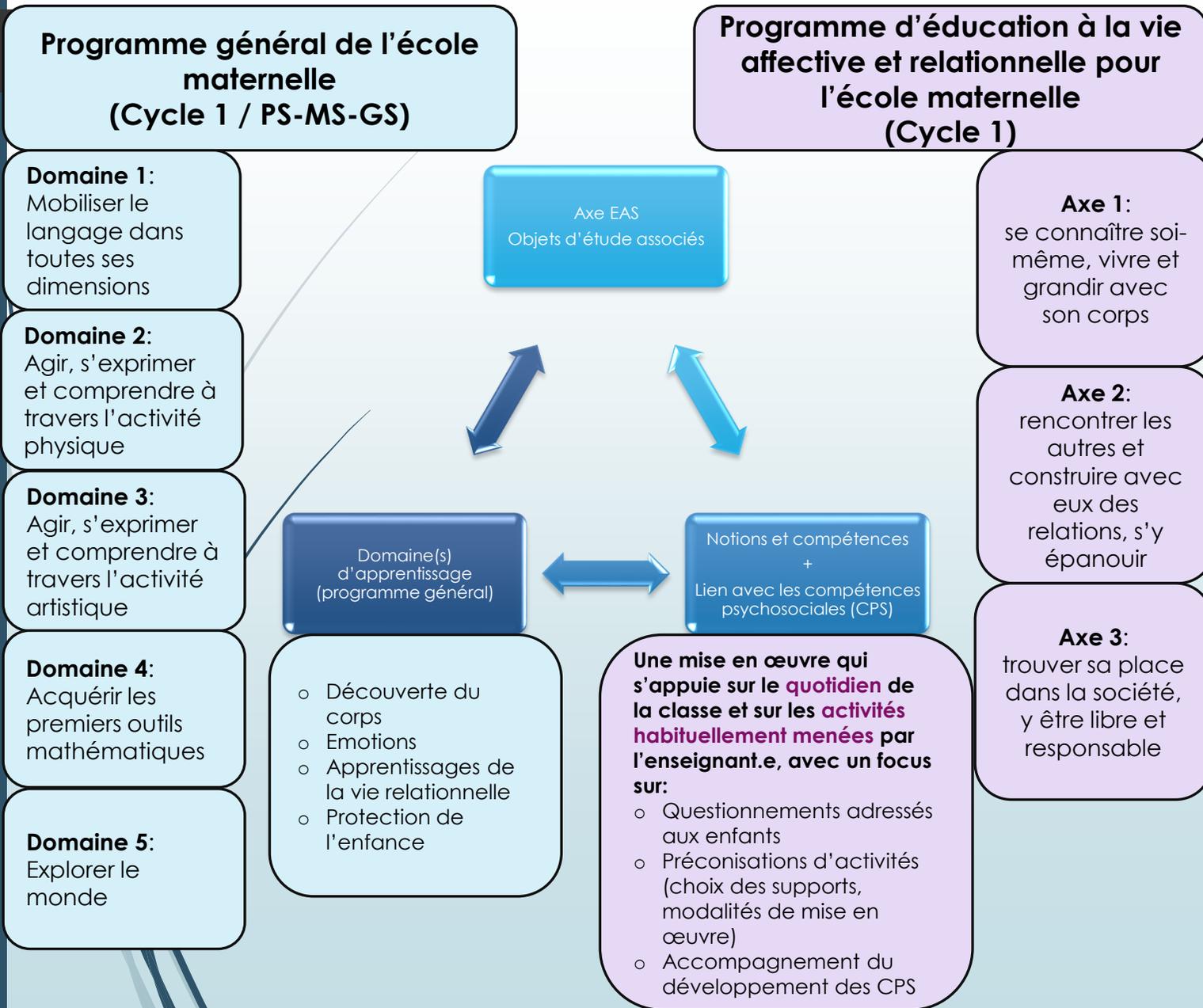
**Préconisation 2 :** la constitution dans chaque établissement d'une équipe préparant suffisamment en amont (N.B. Année n-1) la programmation des séances.

**Préconisation 3 :** le positionnement anticipé des séances ou des moments consacrés à l'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité.

**Préconisation 4 :** un document repère est édité et actualisé chaque année à destination des élèves, indiquant les personnes référentes au sein de l'établissement (vie scolaire, pôle santé-social) ou les centres de ressources extérieurs (proches de l'établissement) auxquels les élèves peuvent faire appel en cas de besoin.

**Préconisation 5 :** les intervenants extérieurs doivent disposer d'un agrément dûment vérifié et actualisé ; leurs interventions doivent se faire sur la base d'une préparation en amont et d'une coanimation des séances avec les équipes pédagogiques locales.

**Préconisation 6 :** une information est adressée à l'ensemble de la communauté éducative et en particulier aux familles, pour présenter et expliquer l'esprit des moments et séances mis en place – et cela afin dissiper les inquiétudes et les représentations erronées.



### III – Programme pour l'école maternelle (cycle 1)

#### Articulation au programme général de l'école maternelle

Le programme de l'école maternelle comporte cinq domaines d'activités : mobiliser le langage dans toutes ses dimensions ; agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité physique ; agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité artistique ; acquérir les premiers outils mathématiques ; explorer le monde.

L'éducation à la vie affective et relationnelle s'articule naturellement à ce programme général.

Une place importante est en effet donnée à la découverte du corps et aux émotions : « à travers les activités physiques vécues à l'école, les enfants apprennent à mieux connaître et maîtriser leur corps. Ils comprennent qu'il leur appartient, qu'ils doivent en prendre soin pour se maintenir en forme et favoriser leur bien-être. Ils apprennent à identifier, désigner et nommer les différentes parties du corps »<sup>3</sup>.

Une place importante est aussi donnée aux apprentissages de la vie relationnelle : apprendre ensemble, vivre ensemble, se construire comme personne singulière au sein d'un groupe, ce qui recoupe deux des axes du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle : « rencontrer les autres, construire des relations et s'y épanouir » et « trouver sa place dans la société, y être libre et responsable ». Il s'agit de sensibiliser les élèves aux exigences complémentaires de liberté, d'égalité et de respect. Une attention soutenue est ainsi donnée au repérage d'enfants en danger, et plus largement à la protection de l'enfance.

Pour mettre en œuvre le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, les enseignants s'appuient sur le quotidien de la classe et sur les activités qu'ils ont l'habitude de mener : le programme met l'accent sur les questionnements adressés aux enfants, le choix des supports, la manière de mener les activités et de développer des compétences nouvelles. Il s'agit de permettre aux élèves de prendre progressivement connaissance d'eux-mêmes, de s'épanouir dans leurs relations avec les autres, en développant leurs compétences psychosociales – le travail sur les émotions joue là un rôle essentiel.

<sup>3</sup> Programme d'enseignement de l'école maternelle publié au BOEN n° 25 du 24 juin 2021.

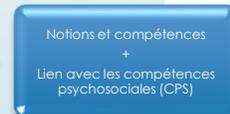
## Tableau synthétique des objets d'étude répartis sur l'ensemble du cycle 1

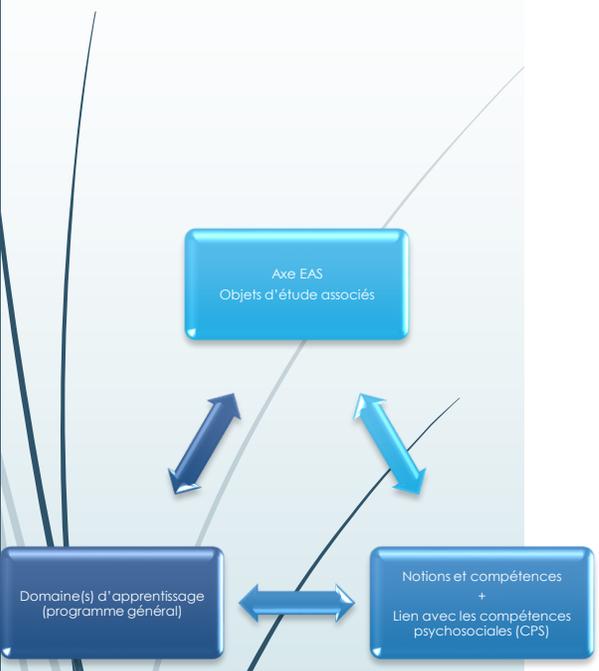
Axes	Objets d'études associés	Objets d'études associés	Objets d'études associés
<b>Se connaître, vivre et grandir avec son corps</b>	Apprendre à connaître son corps ; comprendre ce qu'est l'intimité.	Découvrir les différents sens et les mobiliser.	Identifier et nommer des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres.
<b>Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir</b>	Découvrir et observer les ressemblances et les différences entre les autres et soi – apprendre à ne pas s'en inquiéter.	Respecter les autres dans leur différence ; être respecté par eux.	Comprendre ce qu'est un secret : à qui le confier ? pourquoi ?
<b>Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable</b>	Vivre l'égalité entre les filles et les garçons et la liberté d'être soi-même dans les temps et les lieux de l'école.	Découvrir les différentes structures familiales, leurs points communs et leurs différences.	Identifier les adultes de confiance et apprendre à faire appel à eux.

## Tableau analytique des objets d'étude avec indication de leurs positions annuelles<sup>4</sup>

Se connaître, vivre et grandir avec son corps				
Objet d'étude	Notions et compétences	Niveau	Préconisations de démarches et d'activités	Liens avec les domaines d'apprentissage du programme général
<b>Apprendre à connaître son corps ; comprendre ce qu'est l'intimité.</b>	Connaître et nommer les différentes parties du corps.  Identifier les ressemblances et les différences physiques entre les garçons et les filles.	PS	<b>Repérer et nommer</b> les différentes parties du corps ; <b>repérer et nommer</b> les ressemblances et les différences physiques entre les filles et les garçons ; <b>identifier</b> , par exemple à partir du « coin poupées », les parties intimes du corps, les nommer en partant des dénominations spontanées pour aller vers un lexique plus savant.	<b>Domaine 1 :</b> développer le vocabulaire des parties de son corps. Développer le vocabulaire du soin et de l'hygiène.  <b>Domaine 5 :</b> connaissance des gestes d'hygiène et de maintien d'une bonne santé physique et affective.
	Aborder la notion d'intimité : les parties intimes du corps ; les espaces d'intimité ; les mots, les gestes et les conduites associés  <i>Nommer les parties de son corps, se connaître, savoir qui l'on est et l'exprimer (CPS 1).            On ne peut protéger que ce que l'on sait nommer (CPS 3).</i>	MS GS	<b>S'approprier</b> la notion d'intimité à partir de différentes situations de la vie quotidienne relatives à l'habillement-déshabillage (toilette, consultation médicale, à l'école, etc.).  <b>Comprendre</b> que l'école est un espace où chaque élève a droit à son intimité par rapport aux adultes et aux autres élèves.  Proposition associée : – un <b>atelier de langage réflexif</b> : qui peut ou ne doit pas toucher quelle partie du corps ? Dans quelles circonstances et dans quels lieux peut-on ou ne doit-on pas se mettre nu ? Qui peut ou ne doit pas me voir nu ?	

<sup>4</sup> Le tableau utilise les abréviations suivantes : petite section : « PS » ; moyenne section « MS » ; grande section : « GS ».





			<p><b>Découvrir les étapes de la grossesse et de la naissance</b> (à l'occasion de la naissance d'un enfant dans l'entourage de la classe et en partant d'un recueil des représentations et des questions des élèves).</p>	
<p><b>Découvrir les différents sens et les mobiliser</b></p>	<p>Repérer, nommer, mettre en rapport les parties du corps impliquées dans les différentes perceptions olfactive, gustative, tactile, auditive et visuelle.</p> <p>Identifier ses propres perceptions, les nommer pour pouvoir les exprimer (CPS 1).</p> <p>Prendre conscience de la différence de sensations selon les personnes et du fait qu'un même stimulus n'engendre pas la même sensation chez tous.</p> <p>Accepter que l'autre ne ressente pas la même chose que soi (CPS 8).</p>	<p>PS MS</p>	<p><b>Découvrir</b> les sens mis en œuvre lors d'expériences sensorielles variées, en adaptant les modalités et les supports au niveau de classe (voir, entendre, goûter, sentir, toucher).</p> <p>Face à une même expérience sensorielle (par exemple, l'acidité, la rugosité, etc.), <b>nommer</b> son ressenti et <b>observer</b> que la réaction n'est pas nécessairement la même chez les autres.</p>	<p><b>Domaine 1 et 5 :</b> découverte d'aliments différents.</p> <p><b>Domaine 3 :</b> dépliage d'œuvre en éducation artistique et culturelle (EAC) : observation objective, intention imaginée de l'auteur, ressenti du spectateur, etc.</p>
		<p>GS</p>	<p><b>Créer</b> des affiches permettant de catégoriser les différents sentiments ou sensations (musiques tristes ou gaies, matières rugueuses ou lisses, , etc.).</p>	<p><b>Domaine 1 :</b> enrichir le vocabulaire : comparer, classer ou ordonner les perceptions sensorielles, les décrire grâce au langage ; les catégoriser.</p>

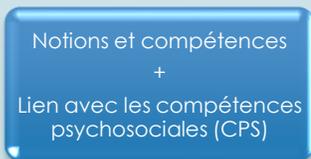
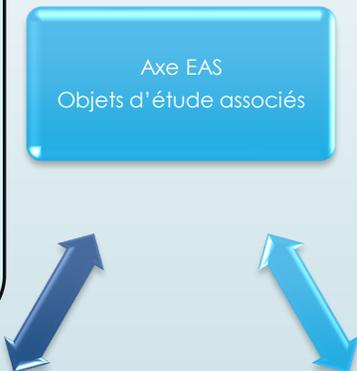
**Programme général de l'école  
 primaire  
 (Cycle 2 / CP-CE1-CE2 – Cycle 3  
 / CM1-CM2)**

**Cycle 3**

- Français
- Langues vivantes (étrangères ou régionales)
- Arts plastiques
- Éducation musicale
- Histoire des arts
- Éducation physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Histoire et géographie
- Sciences et technologie
- Mathématiques

**Cycle 2**

- Français
- Langues vivantes (étrangères ou régionales)
- Enseignements artistiques (Arts plastiques & Éducation musicale)
- Éducation physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Questionner le monde
- Mathématiques



**Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle (Cycle 2)  
 Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité  
 (Cycle 3)**

Chacun des trois axes rencontré et travaillé au moins une fois par an (p. 19)

**Axe 1:**

se connaître soi-même, vivre et grandir avec son corps

**Axe 2:**

rencontrer les autres et construire avec eux des relations, s'y épanouir

**Axe 3:**

trouver sa place dans la société, y être libre et responsable

- **Mettre en œuvre une démarche** qui garantit le respect des personnes et des consciences et le respect de l'intimité et de la sphère privée. (p. 18)
- **Apporter des connaissances** scientifiques plus précises.
- **Inviter à réfléchir** aux dimensions relationnelles et aux implications éthiques de la vie affective, s'agissant du respect mutuel, de l'égalité entre les filles et les garçons, du droit à être soi-même sans être pris à parti ou stigmatisé.
- **Développer la capacité de réflexion** des élèves, par le **repérage** et l'**analyse** des positions, des rôles et des modèles sociaux (organisation familiale, vie sociale, métiers)
- **Proposer des activités** aux élèves **respectueuses** de leur personnalité et de leurs goûts et effectivement ouvertes à tous
- **Œuvrer à la prévention**, notamment dans le cadre de la **lutte contre les violences sexistes et sexuelles**
- **Accompagner la construction d'une culture commune de l'égalité et du respect**, renforcée et rendue concrète par la mise en œuvre d'une **pédagogie égalitaire**, aux gestes professionnels réfléchis, clairement identifiés et collégialement assumés (En particulier cycle 3)
- **Sélectionner les activités** mises en œuvre dans la classe: (p. 19)
  - en portant une attention particulière aux **liens** établis avec les **progressions disciplinaires**
  - En veillant à ce que ces **liens** soient **compris par les élèves**

## Tableau synthétique (axes et objets d'étude)

Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
Connaître son corps et comprendre ses changements.	Identifier et différencier les sentiments : affection, amitié, amour, etc.	Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux.
Grandir en s'estimant soi-même et en protégeant son intimité.	Explorer la question du consentement. Apprendre à repérer les situations de harcèlement et les violences sexistes et sexuelles.	<p>Repérer et examiner les stéréotypes de genre, les préjugés et les discriminations qui leur sont associés.</p> <p>Connaître ses droits et se protéger dans les relations avec les autres et dans les réseaux sociaux.</p>

## Programme général du Collège (Fin Cycle 3 / 6<sup>ème</sup> – Cycle 4 / 5<sup>ème</sup> – 4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup>)

### Cycle 3

- Français
- Langues vivantes (étrangères ou régionales)
- Arts plastiques
- Éducation musicale
- Histoire des arts
- Éducation physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Histoire et géographie
- Sciences et technologie
- Mathématiques

### Cycle 4

- Français
- Langues vivantes (étrangères ou régionales)
- Arts plastiques
- Éducation musicale
- Histoire des arts
- Éducation physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Histoire et géographie
- Physique-Chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Technologie
- Mathématiques
- **Éducation aux médias et à l'information**

**Vademecum pour l'éducation aux médias et à l'information**  
 – Généraliser l'EMI – De la maternelle au lycée  
[Éducation aux médias et à l'information | éducol](#)  
[Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse | Direction générale de l'enseignement scolaire](#)

## Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité (au Collège) (Fin Cycle 3 – Cycle 4)

### Axe 1:

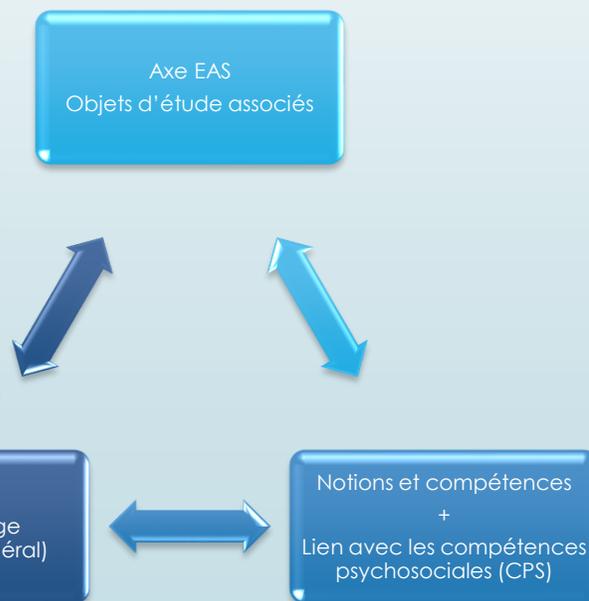
se connaître soi-même, vivre et grandir avec son corps

### Axe 2:

rencontrer les autres et construire avec eux des relations, s'y épanouir

### Axe 3:

trouver sa place dans la société, y être libre et responsable



- **Apporter** aux élèves de collège **les éléments de connaissance et de culture, de sensibilisation et de réflexion** qui les aident à **s'approprier avec lucidité et sérénité les changements** dont ils font l'expérience (puberté – adolescence)
- **Appréhender précisément la notion de sexualité dans l'ensemble de ses implications**
- **Inform**er et **prévenir des risques** en matière de sexualité
- **Accéder aux grandes œuvres et aux grandes figures de la culture**, grâce auxquelles **l'expérience d'un désir ou d'un plaisir partagé** peut être étudiée, analysée et comprise
- **Mettre en œuvre** les préconisations à caractère très ouvert, non prescriptif, et à adapter par les équipes pédagogiques au contexte de l'établissement, aux besoins de formation des élèves et à leur niveau de maturité
- **Privilégier la co-animation** des séances (professeur(s) – responsables de la Vie Scolaire – professionnels du Pôle Santé-Social – PsyEN – intervenants extérieurs agréés) et **les approches inter-disciplinaires nécessaires**
- **Penser la programmation annuelle des séances**, inscrite un **parcours de formation collégialement pensé**, en lien avec le **projet didactique**, ainsi que **les échanges** avec le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (**CESCE**)
- **Lors d'une séance:**
  - **Accueillir les demandes et les questionnements** des élèves
  - **Faire place à la parole** des élèves
  - Prendre appui sur les questionnements déployés pendant les séances pour **inviter** les élèves à **des démarches créatives**, associant notamment les lettres, les arts, les sports, etc. dont les productions peuvent alimenter des projets en lien avec l'épreuve orale du Diplôme national du brevet (DNB) et avec le parcours d'orientation et de découverte des métiers

## Tableau synthétique (axes et objets d'étude)

Cycle	Niveau de classe	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
Cycle 3 (fin)	6 <sup>e</sup>	Comprendre et apprendre à vivre les changements de son corps.	Entrer en relation avec les autres, et comprendre que les relations peuvent changer.	Trouver sa place au sein d'un groupe sans renier ses propres sentiments, respecter les autres et en être respecté.
Cycle 4	5 <sup>e</sup>	Développer librement sa personnalité : savoir s'affirmer sans se sentir obligé ou contraint.	Choisir ses relations : connaître et assumer ses préférences, comprendre qu'elles peuvent évoluer.	Distinguer vie publique et vie privée, en réfléchissant à ce que signifie la liberté individuelle.
	4 <sup>e</sup>	Mettre en place et examiner les différentes définitions de la sexualité : reproduction, désir d'enfant, plaisir, amour, etc.	Se conformer ou s'affirmer, plaire et se plaire, appréhender la part du réel et de l'imaginaire dans la relation aux autres.	Étudier les représentations de la sexualité dans l'espace public et en examiner leur dimension égalitaire (ou inégalitaire).
	3 <sup>e</sup>	Étudier les liens entre bonheur et sexualité : la sexualité est-elle nécessaire au bonheur, et en quel sens de ce terme ?	Construire une relation réciproque et égalitaire ; savoir caractériser les situations problématiques.	Inscrire la sexualité dans la définition et le respect des droits humains.

## Programme Lycées général, technologique et professionnel, classes de CAP (cursus en 2 ans)

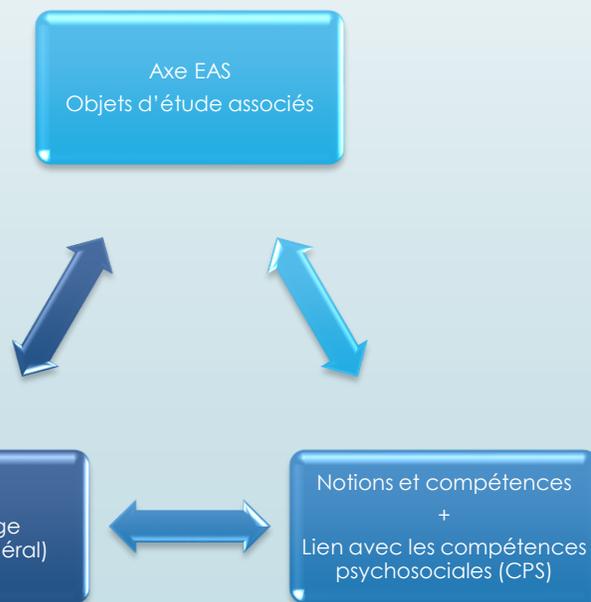
Terminale

Première

Seconde

CAP  
(1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années)

**Vademecum pour l'éducation aux médias et à l'information**  
– Généraliser l'EMI – De la maternelle au lycée



## Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité (Lycée)

**Axe 1:**  
se connaître soi-même, vivre et grandir avec son corps

**Axe 2:**  
rencontrer les autres et construire avec eux des relations, s'y épanouir

**Axe 3:**  
trouver sa place dans la société, y être libre et responsable

- Mettre en œuvre d'une réflexion approfondie, parcourant tout le spectre de la vie affective et sexuelle dans ses enjeux personnels et interpersonnels ainsi que dans la dimension citoyenne de ses enjeux sociaux et politiques
- Mettre en place une démarche de réflexion et de problématisation exigible
- Envisager une progression d'ensemble orientée depuis des enjeux subjectifs vers la considération de plus en plus poussée des comportements dans un contexte collectif (du Moi au groupe, du groupe à la Cité) en relation avec le développement des compétences psychosociales CPS
  - **Seconde** → explorer les tensions entre l'intime et le social
  - **Première** → considérer les conduites, les tentations, les plaisirs et les risques
  - **Terminale** → rassembler les acquis permettant à l'élève de vivre sa sexualité en jeune adulte responsable, respectueux de sa propre liberté comme de celle des autres
- **Interdisciplinarité**
- **Co-animation:**
  - Duo de professeurs relevant de champs disciplinaires distincts (par exemple des sciences humaines et des sciences ; de l'EPS et des humanités, etc.),
  - Duo associant un professeur disciplinaire ou documentaliste et un intervenant positionné dans d'autres responsabilités professionnelles (personnel du pôle santé-social, conseiller principal d'éducation, un intervenant extérieur - médecine, justice, par exemple)
- **Préconisations ouvertes et non prescriptives à compléter et à ajuster en fonction des contextes et des objectifs pédagogiques visés**
- Ne pas limiter l'actualité d'une question vive aux seules références ou exemples contemporains, mais considérer l'étude d'œuvres parfois éloignées dans le temps et l'examen d'une grande diversité de documents, afin d'appréhender les permanences et les variations des questions qui se sont posées et se posent encore à l'Humanité, dans la diversité de son histoire et de ses cultures
- **Culture générale** ↔ **Éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité**

## Tableau synthétique (axes et objets d'étude) du programme des classes de lycée

Classe	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
Seconde	L'image du corps et le souci de soi.	Émotions et sentiments.	L'intime à l'ère des réseaux sociaux.
Première	Lâcher prise en restant maître de soi.	La question du consentement : désirer, vouloir, donner <i>vraiment</i> ou refuser son accord – comment ne pas subir ?	Les désirs : entre acceptation sociale et déni.
Terminale	S'éprouver dans sa sensibilité propre pour se connaître.	S'épanouir dans la relation à l'autre.	La liberté d'être soi parmi les autres, et les conditions sociales de sa garantie.

# Compétences psychosociales (CPS) [\(santepubliquefrance.fr\)](http://santepubliquefrance.fr)

## ► Classification actualisée des CPS

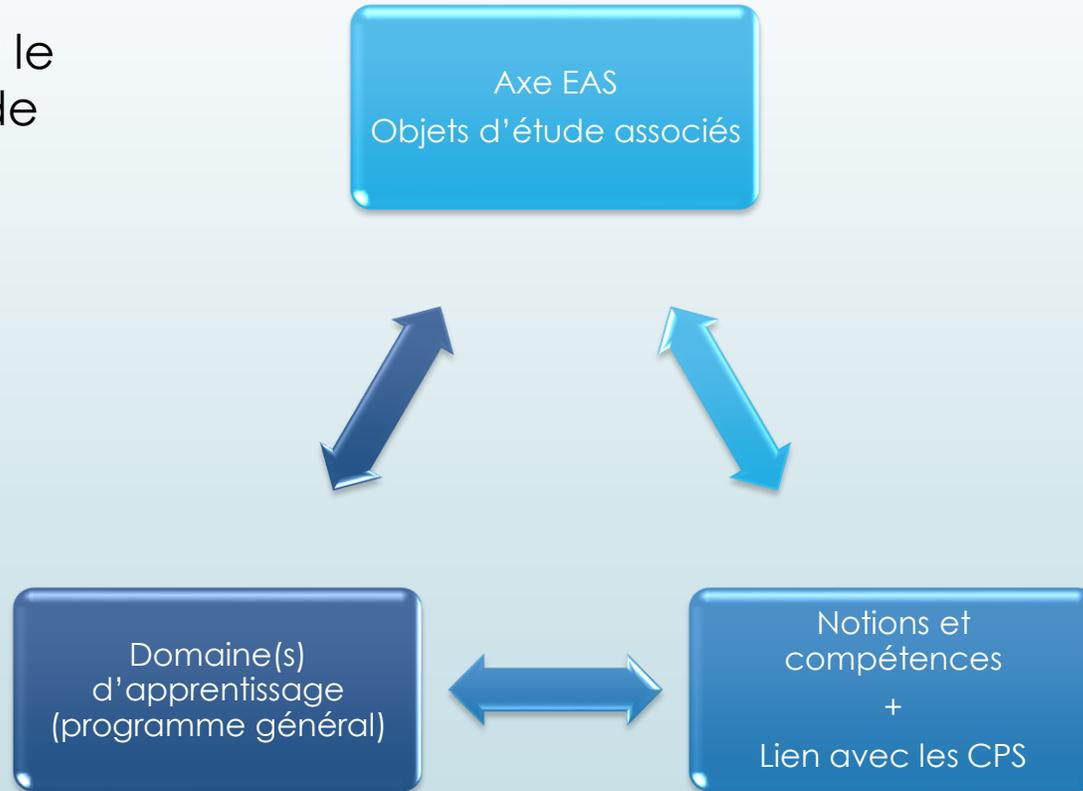
Santé Publique France (Février 2022). Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes. Synthèse de l'état des connaissances scientifiques et théoriques réalisé en 2021

Catégories	CPS générales	CPS spécifiques
Compétences cognitives	Avoir conscience de soi	Connaissance de soi (forces et limites, buts, valeurs, discours interne...)
		Savoir penser de façon critique (biais, influences...)
		Capacité d'auto-évaluation positive
	Capacité de maîtrise de soi	Capacité d'attention à soi (ou pleine conscience)
		Capacité à gérer ses impulsions
	Prendre des décisions constructives	Capacité à atteindre ses buts (définition, planification...)
Capacité à faire des choix responsables		
Compétences émotionnelles	Avoir conscience de ses émotions et de son stress	Comprendre les émotions et le stress
		Identifier ses émotions et son stress
	Réguler ses émotions	Exprimer ses émotions de façon positive
		Gérer ses émotions (notamment les émotions difficiles : colère, anxiété, tristesse...)
	Gérer son stress	Réguler son stress au quotidien
		Capacité à faire face (coping) en situation d'adversité
Compétences sociales	Communiquer de façon constructive	Capacité d'écoute empathique
		Communication efficace (valorisation, formulations claires...)
	Développer des relations constructives	Développer des liens sociaux (aller vers l'autre, entrer en relation, nouer des amitiés...)
		Développer des attitudes et comportements prosociaux (acceptation, collaboration, coopération, entraide...)
	Résoudre des difficultés	Savoir demander de l'aide
		Capacité d'assertivité et de refus
		Résoudre des conflits de façon constructive

# Projet de programme Éducation à la sexualité

## 5 mars 2024

Connaissance et considération de l'articulation entre le programme général du cycle / de la discipline et le programme EAS dans l'élaboration de séquences d'apprentissages



# Projet de programme Éducation à la sexualité

## 5 mars 2024

- Quels gestes professionnels, postures et attitudes requiert la mise en œuvre du programme EAS?
  - Connaissance et considération de l'articulation entre le programme général du cycle / de la discipline et le programme EAS dans l'élaboration de séquences d'apprentissages
  - Développement des CPS
  - Acquisition et maîtrise suffisante des connaissances et compétences
- Quels outils? Quels supports pour accompagner la mise en place des différents objets du programme EAS du cycle 1 au cycle 4 et au lycée?
  - Des outils sont disponibles sur eduscol (cycle 2 au lycée): [Je souhaite construire un projet autour de l'éducation à la sexualité avec l'ensemble de la communauté éducative | eduscol | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse | Direction générale de l'enseignement scolaire](#)
- Les connaissances et les compétences associées au programme EAS sont-elles évaluées en termes de degré d'acquisition? (projets - 3 séances / an → **programme spécifique EAS**)
  - Comment évaluer les différents niveaux d'acquisition des connaissances et des compétences du programme EAS? Curseurs et grilles d'évaluation?

Je souhaite comprendre les enjeux de  
 l'éducation à la sexualité | éducol |  
 Ministère de l'Education Nationale et de  
 la Jeunesse | Direction générale de  
 l'enseignement scolaire

« L'éducation à la sexualité à l'École  
 favorise un apprentissage de  
 l'altérité, des règles sociales, des lois  
 et des valeurs communes »

# L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

3 CHAMPS DE CONNAISSANCES  
ET DE COMPÉTENCES

## BIOLOGIQUE

- Connaissances biologiques
- Anatomie, physiologie
- Transmission de la vie
- Puberté
- Prévention VIH-SIDA et IST
- Contraception
- IVG

## PSYCHO-ÉMOTIONNEL

- Estime de soi, confiance en soi
- Relation aux autres
- Émotions et sentiments
- Orientation sexuelle
- Identité de genre
- Compétences psychosociales

UNE APPROCHE  
GLOBALE,  
POSITIVE ET  
BIENVEILLANTE

## JURIDIQUE ET SOCIAL

- Rôles et stéréotypes de sexe
- Développement de l'esprit d'analyse face aux facteurs socio-environnementaux (MILIEU FAMILIAL, CULTUREL, SOCIÉTAL) : ÉGALITÉ FILLES – GARÇONS, DISCRIMINATIONS, SEXISME, LGBT+PHOBIE, HARCÈLEMENT
- Liberté et responsabilité face aux choix personnels, NOTION DE CONSENTEMENT
- Education aux médias et à l'information : PORNOGRAPHIE – PUBLICITÉ – INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX - CYBERHARCÈLEMENT
- Lois écrites : code civil et code pénal
- Valeurs et normes
- Prévention des violences sexuelles et sexistes et du cybersexisme

# Éducation à la sexualité | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

- ▶ « Contribuant à préparer les élèves à leur vie d'adulte, l'éducation à la sexualité se fonde sur les valeurs d'égalité, de tolérance, de respect de soi et d'autrui. Elle veille à garantir le respect des consciences, du droit à l'intimité et de la vie privée de chacun. »



## ► Formation initiale

- L'éducation à la sexualité est abordée dès la formation initiale, dans le cadre de modules consacrés à l'éducation à la santé, un des objets transversaux mentionnés dans les textes réglementaires portant cadrage de la formation. Elle peut aussi être mise en lien dans son entrée citoyenneté avec les modules relatifs aux relations entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, la mobilisation contre les stéréotypes, notamment sexistes, et les discriminations.
- Consulter le [réseau des INSPÉ](#).
- [Maj mai 2023]